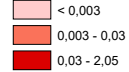


# GRAND EST : À L'ECART DE LA ZONE D'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DES PARISIENS ET DE SA BANLIEUE EN 2020

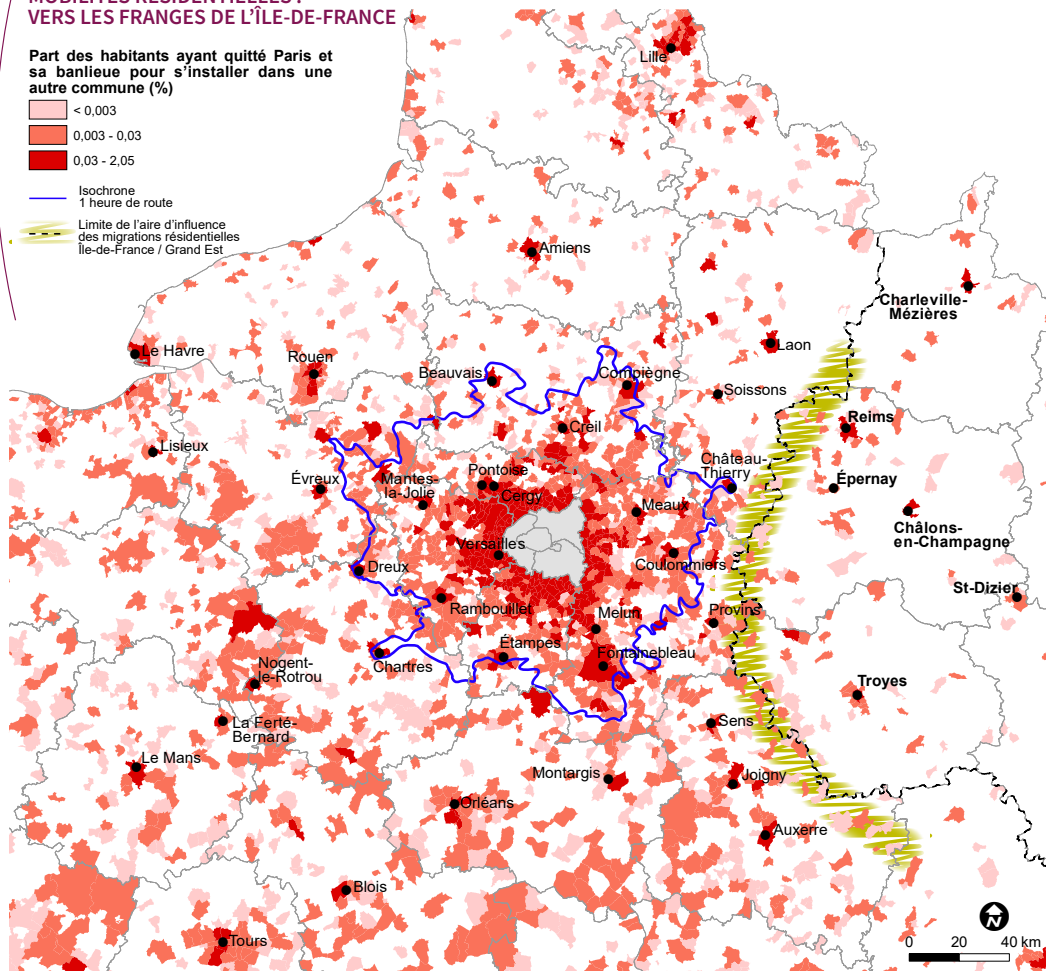
## 1 MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES : VERS LES FRANGES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Part des habitants ayant quitté Paris et sa banlieue pour s'installer dans une autre commune (%)



— Isochrone 1 heure de route

--- Limite de l'aire d'influence des migrations résidentielles Ile-de-France / Grand Est



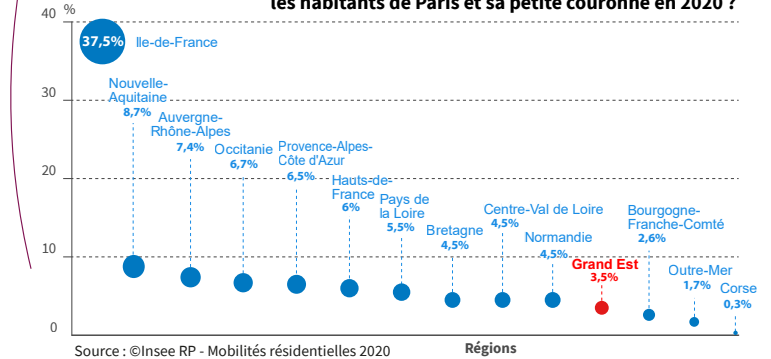
Source : ©Insee RP - Mobilités résidentielles 2020

► En 2020, la mobilité résidentielle des Parisiens renforce l'attractivité des **franges parisiennes** avec le renforcement des polarités urbaines en 3ème couronne, des **grandes métropoles régionales** et du réseau de **villes de la façade Ouest** qui rassemble Rennes-Nantes-Angers-Le Mans.

Après leur déménagement, 4 Parisiens (proche banlieue comprise) sur 10 résident à moins d'1 heure de route de Paris. 60% des nouveaux arrivants originaires de Paris et sa banlieue habitent en milieu urbain : ils restent dans l'aire d'attraction d'une grande ville, qu'il s'agisse de Paris ou d'une métropole comptant au moins 700 000 habitants. En effet, 40% se situent dans l'aire d'attraction de Paris et 20% dans une aire de 700 000 habitants ou plus, comme l'aire de Lyon, Bordeaux, Marseille ou Nantes. Parmi les milieux urbains de densité intermédiaire (aire de 50 000-200 000 habitants, Compiègne, Chartres, Vannes et Saint-Malo) sont les destinations préférées des Parisiens.

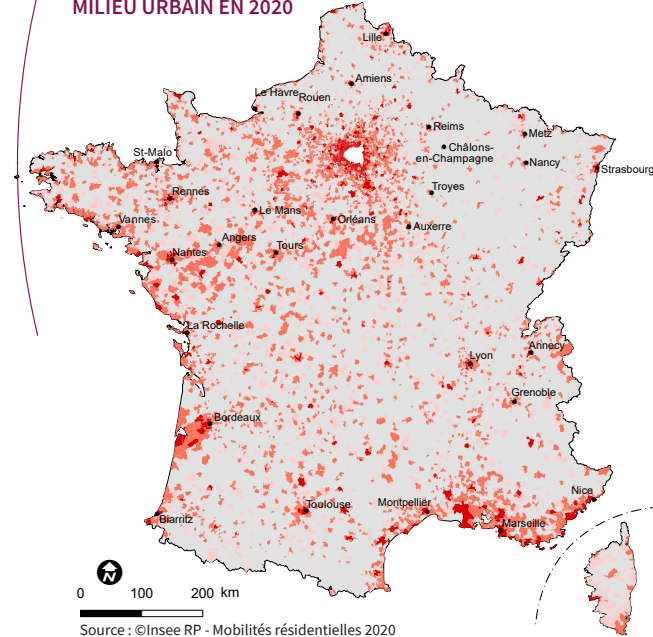
## 2 MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES : PRÈS DE 4 PERSONNES SUR 10 QUITTANT PARIS ET SA PETITE COURONNE RESTENT EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2020

Migrations résidentielles : Dans quelles régions s'installent les habitants de Paris et sa petite couronne en 2020 ?



► Parmi les personnes ayant quitté Paris et la petite couronne, **37,5%** partent s'installer dans un autre département de la région d'Ile-de-France en 2020.

## 3 MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES : LES HABITANTS QUITTANT PARIS ET SA PETITE COURONNE RESTENT MAJORITAIREMENT EN MILIEU URBAIN EN 2020



Source : ©Insee RP - Mobilités résidentielles 2020